



Lettre Mensuelle
N° 020

2 Avril 2024

FAIRE TRIOMPHER LE DROIT DE CHACUN, A UNE VIE SAINE ET EQUILIBREE

Les Informations du mois

Bonjour à toutes et à tous,

Suite au déménagement et à la mise en service partielle de l'antenne de téléphonie mobile, implanté à côté du cimetière de Cannes-Ecluse, qui comporte maintenant dans ces émetteurs, la 3, la 4 et la 5G, un certain nombre d'entre vous, peinent à recevoir certains bouquets de programme de la TNT.

Sachez que dans des cas comme celui-là et où que vous soyez en France, il n'est pas utile d'engager des frais, en faisant appel à un antenniste pour vous faire poser un filtre. Vous contactez l'ANFR en expliquant votre problème. Ils sont en charge sur tout le territoire de garantir la bonne réception des programmes de télévision. Ils vous enverront, si votre matériel n'est pas en cause, 1 ou 2 techniciens, afin de vous installer gratuitement le ou les filtres nécessaires à votre antenne, pour une bonne réception, dont le coût sera répercuté à l'opérateur concerné.

Pour contacter l'ANFR sur cette problématique :

www.recevoirlatnt.fr

0 970 818 818 (appel non surtaxé)

Si vous souhaitez faire une réclamation en ligne, suite à ce défaut de réception, remplissez votre formulaire :

<https://assistance.recevoirlatnt.fr/#!/>

Diffuser largement cette information autour de vous, elle sera utile à beaucoup.
A bientôt sur notre site ou par mail.

Fréquences Santé